

Etterbeek, 05.05.2021

Concerne : Réunion d'information / Projet d'extension de la maison de repos

Madame, Monsieur,

L'enquête publique portant sur le nouveau projet d'extension de la maison de repos située à hauteur des numéros 1 – 11, place du Rinsdelle, aura lieu du 24 mai au 7 juin 2021.

Il s'agit d'un nouveau projet dont les versions précédentes n'ont pas été approuvées. Il vise à augmenter la capacité d'accueil de l'actuelle maison de repos (de 65 à 97 chambres) en démolissant un bâtiment qui regroupe actuellement du logement et du commerce. Le nouvel immeuble construit à sa place comporterait quatre étages, un commerce de 300 m² au rez-de-chaussée et 16 emplacements de parking en sous-sol.

Pour permettre aux habitants d'être informés sur ce projet en prévision de la commission de concertation qui aura lieu le 15 juin (et qui ne sera accessible que sur invitation), nous vous convions à une réunion d'information qui aura lieu le mardi 1^{er} juin 2021, à 19h, dans la salle du conseil du nouvel hôtel communal, 31/1 avenue des Casernes.

La salle sera aménagée afin de garantir au public présent le respect des mesures de distanciation et de sécurité actuellement en vigueur.

Compte tenu des dimensions de la salle, il sera toutefois indispensable de limiter le nombre de participants. L'accès à cette réunion sera donc conditionné à une inscription préalable : pour pouvoir y participer, nous vous demandons de confirmer votre présence par téléphone (02 627 27 58) ou par mail (urbanisme@etterbeek.brussels).

En raison du nombre limité de places, nous vous demandons si possible de n'y inscrire qu'une personne par ménage. Les inscriptions se clôtureront lorsque le nombre maximum de personnes autorisé sera atteint. Les informations communiquées lors de cette réunion seront disponibles durant l'enquête publique sur la plateforme openpermits

Nous vous rappelons par ailleurs que le port du masque est actuellement obligatoire dans l'hôtel communal ; il sera donc de rigueur ce soir-là pour les participants à la réunion.

Dans l'espoir de vous y rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale f.f.,

L'échevin de l'Aménagement
du territoire et de l'Urbanisme,

Le bourgmestre,

Annick PETIT

Frank VAN BOCKSTAL

Vincent DE WOLF